

L'année a été bonne. Les pluies salvatrices ont amené du baume au cœur des paysans. Mais les grandes questions restent. L'avenir du monde rural reste étroitement lié aux politiques à mener. Nous avons longuement rencontré le ministre du Développement Rural. Interview.

LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT A HORIZONS :

"Nous avons élaboré un plan d'action pour les deux années à venir..."

■ PROPOS RECUEILLIS PAR DIAGANA BABOUNA

HORIZONS : M le Ministre, pouvez-vous nous parler des priorités actuelles de votre département ?

Gandéga Silly : Permettez moi tout d'abord de vous remercier de me donner l'opportunité de souhaiter à l'occasion du 45^{ème} anniversaire de notre indépendance, une bonne et heureuse fête à tous les mauritaniens et de faire avec les lecteurs ou un tour d'horizon d'un secteur vital pour notre pays.

Il convient de vous dire que le secteur rural, c'est vous, c'est moi et c'est aussi tout ce qui nous entoure. En effet, chaque mauritanien élève quelques animaux ou cultive une parcelle si ce n'est les deux à la fois. Par ailleurs, il n'y a pas un citoyen qui ne consomme, à une échelle grande ou petite, une production nationale (lait, viande, céréale, produits de cueillette, etc...).

Le secteur rural couvre donc un large domaine; celui de notre survie. En effet, il fournit en moyenne 30 à 40 % des besoins céréaliers du pays et contribue pour 65% à l'emploi et représente 25 % du PIB.

Le secteur rural c'est aussi un potentiel irrigué de près de 135.000 ha tout le long du fleuve Sénégal, plus 350.000 ha en pluvial, plus de 2 millions de palmiers dattiers, aux environs de 15 millions de petits ruminants, 1,6 millions de bovins, 1,5 millions de camélins etc...

Rendez-vous compte: il y a donc cinq fois plus de moutons et de chèvres qu'il n'y a de mauritaniens et autant de vaches et de dromadaires.

Malgré ces atouts, le secteur rural demeure fragilisé par un ensemble de facteurs contraignants dont je vous liste en particulier:

- une pluviométrie capricieuse,
- une forte pression des ennemis de cultures (oiseaux, sauteux, criquet pèlerin, sésamie, divagation des animaux, etc...) qui par malheur attaquent y compris les bonnes années de pluies, une agriculture traditionnelle dominante et finalement peu performante compte tenu des potentialités qu'offre notre pays,
- une mauvaise conception et réalisation des aménagements agricoles que nos producteurs ont réellement du mal à s'approprier et à gérer,
- un endettement des agriculteurs (irrigué) et d'une manière

générale: peu de possibilité à l'investissement,

- un enclavement des zones de productions et des difficultés de circulation dans notre grand pays,
- un élevage extensif très dominant et peu productif,
- une gestion des ressources naturelle peu orthodoxe, plus minière que raisonnée,
- des exploitations agropastorales peu tournées vers leur modernisation,
- un encadrement technique peu présent et souvent décalé par rapport aux besoins,
- un manque d'organisation des exploitants et un individualisme freinant les initiatives collectives (associations et coopératives),
- un faible niveau d'investissement public et privé surtout au niveau de l'élevage, de l'agro alimentaire et de la recherche appliquée (divers domaines du secteur)

La croissance du secteur rural (agriculture et élevage) demeure fragile compte tenu de sa dépendance des variations climatiques d'une part, et de la faible maîtrise des facteurs de production d'autre part.

Sa contribution à la formation du PIB (à prix constant de 1985) a été en moyenne de l'ordre de 20% sur la période 1990-2000 ; elle a baissé en 2002 et 2003 pour atteindre 18,5%. La contribution du sous-secteur de l'élevage est prédominante, puisque de l'ordre de 15%. L'élevage génère en moyenne environ 14,5% de la valeur ajoutée nationale et près 71 % de la valeur ajoutée du secteur rural (commercialisation et valorisation des sous-produits, emplois directs et indirects...). L'élevage possède en outre la particularité d'avoir un caractère de redistribution très important qui bénéficie à une grande partie de la population. La majeure partie des études examinées semble indiquer cependant que sa contribution à l'économie nationale est sous estimée.

La contribution du secteur rural au commerce extérieur reste très négative compte tenu du volume important des importations et de la quasi inexistence des exportations. Celles-ci sont limitées aux produits maraîchers et aux exportations d'animaux sur pieds dont le niveau demeure inconnu car non suivi.

En matière d'emploi et de répartition des revenus, environ 64% (source RGPH) de la main d'œu-

vre nationale est employée au niveau de ce secteur dont 3/4 pour l'agriculture et 1/4 pour l'élevage, alors que ce dernier constitue la source principale de revenus pour une grande partie des ménages ruraux. Malgré cette situation, le milieu rural reste caractérisé par un fort taux de sous emploi qui toucherait plus de 50% de la population occupée.

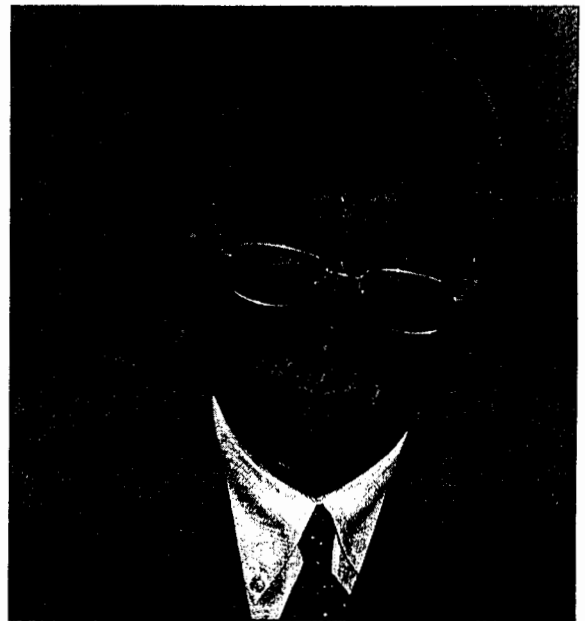
L'apport du secteur de l'élevage au budget national est négligeable, les taxes directes et indirectes sur l'ensemble des filières ne représentant que 4% de la valeur ajoutée du secteur.

C'est en tenant compte de ces multiples obstacles que le gouvernement avec l'aide des partenaires au développement a œuvré et œuvre toujours pour les surmonter. L'objectif commun est de permettre à notre population de produire et de vivre de sa production en préservant l'avenir. En termes appropriés: le gouvernement avec le concours des bailleurs de fonds, œuvre pour un développement rural intégré et durable dans une démarche associant en partenariat acteurs publics et privés.

Dans le cadre de la valorisation des potentialités du secteur, le département a élaboré en 1998, une Stratégie de développement rural à l'horizon 2015 précisant les objectifs et les priorités sectorielles: Cette SDR a été actualisée en 2001 pour la rendre plus cohérente avec le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CLSP), cadre général des politiques économiques et sociales du pays à l'horizon 2015.

La stratégie du secteur rural à l'horizon 2015 a quatre objectifs: i) favoriser la croissance du secteur pour assurer la sécurité alimentaire du pays, ii) assurer un accès équitable aux ressources du secteur, iii) accroître l'offre et la disponibilité des biens et services publics nécessaires au développement durable du secteur, iv) Développer les capacités de gestion du développement rural intégré et participatif. Les objectifs spécifiques définis dans le CSLP, visent à réduire le pourcentage de pauvres en milieu rural de 68,7% en 2001, à 52,7% en 2004, 44% en 2010 et 34% en 2015.

L'élaboration en 2001, d'une stratégie agroalimentaire pour la Mauritanie qui met en exergue les opportunités d'investissements portées au niveau de l'ensemble des filières animales et végétales du secteur a permis de compléter



la vision stratégique du secteur.

En 2004, une lettre de politique de l'élevage a été adoptée. Elle est assortie d'une matrice d'actions prioritaires visant à mobiliser le potentiel économique du sous secteur prépondérant. Elle est de nature à assurer une plus grande intégration à l'économie nationale.

Cette lettre de politique est articulée autour des axes suivants: (i)

Une lettre de politique de l'élevage a été adoptée en 2004. Elle est assortie d'une matrice d'actions prioritaires.

Renforcement des capacités institutionnelles de gestion du secteur; (ii) Développement de l'accès au crédit et aux informations technologiques; (iii) Mise en place de filières de productions animales dynamiques et fortement structurées; (iv) Développement communautaire; (v) Promotion du secteur privé; (vi) Fiscalisation du sous-secteur et création d'un fonds d'appui à la lutte contre la pauvreté; (vii) Prévention et gestion des effets néfastes des sécheresses.

D'autres mesures de politiques ont également été entreprises. Il s'agit en particulier de :

- L'élaboration d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) pour la période 2004-

2007 assurant une meilleure lisibilité de la programmation des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ce CDMT devra être réactualisé.

- L'adoption d'un important arsenal juridique et réglementaire (lois, codes et décrets) sensé favoriser l'accès rationnel aux ressources du secteur.

La réalisation d'un Audit institutionnel et organisationnel des structures du Ministère qui a conduit à sa décentralisation.

Les précédentes mesures ont été confortées par la mise en œuvre des programmes spécifiques traitant les problèmes liés aux trois grands ensembles écologiques du pays. Ainsi trois programmes majeurs ont été exécutés: le PDIAIM phase 1, pour la zone irriguée, le PGRNP (PDRC) pour la zone pluviale et le projet OASIS phase 1, II pour la zone oasienne. Ces différents programmes visent à améliorer les conditions de vie des populations en développant les opportunités existantes, mais concourent également à une de nos préoccupations majeures: la sécurité alimentaire.

Le Projet Elevage I, II et le PADEL sont deux programmes de développement du sous secteur de l'élevage qui visent sa modernisation et son intégration à l'économie nationale et mettent en œuvre les axes stratégiques de la lettre de Politique de Développement de ce sous secteur.

Dans le cadre de l'environnement, les mesures politiques ont été concrétisées par l'adoption du Plan Directeur de lutte contre la désertification (PDLCD), l'élaboration d'une stratégie pour l'énergie domestique, d'un Plan multisectoriel de lutte contre la désertification (PMLCD) basé sur les plans PDLCD et d'une stratégie nationale en matière d'environnement qui identifie les problèmes suivant les régions (PAN et PANE).

Avec l'avènement du 3 Août 2005, mon département en plus de sa mission régaliennne a élaboré un plan d'action pour les deux années à venir. Il vise à préciser les objectifs assignés aux structures et aux projets relevant du département et a déterminé les résultats attendus et leurs indicateurs de réalisation. Ceux-ci permettent d'assurer le suivi permanent de l'ensemble des activités inscrites dans le plan d'action. Cette approche relève du désir du gouvernement d'assurer une bonne gouvernance et une transparence totale dans la gestion des affaires publiques.

Notons à ce niveau et pour conclure, que de nombreux projets et programmes d'envergure nationale, régional, sectoriels, sous-sectoriels ou multi-sectoriels, mènent de nombreuses actions qui concourent déjà à la mise en œuvre de ce plan d'action.

HORIZONS : M. le Ministre, notre pays a enregistré cette année une bonne pluviométrie. Peut-on d'ores et déjà, avoir une idée des résultats de la campagne agricole 2005-2006 ?

Gandéga Sily : C'est vrai, globalement, c'est une bien meilleure année que la précédente. La saison hivernale a été précoce et des pluies significatives ont été enregistrées dès le mois de mai et on continué jusqu'à la deuxième décennie du mois d'octobre. Aucune pause pluviométrique n'a été constatée durant toute la campagne.

Les quantités de pluies enregistrées depuis le début de la saison dans la zone agro-sylvo-pastorale sont bien réparties dans le temps et dans l'espace.

Avant la fin août, la plupart des stations des zones agricoles pluviales ont enregistré un cumul de plus de 200 mm. C'est donc mieux que l'année passée exception faite des stations du Guidimakha qui ont accusé un léger déficit. Cependant, les bonnes répartitions dans le temps ont partout été bénéfiques aux cultures pluviales.

Par rapport à la normale toutes les stations de la zone agropastorale ont enregistré une pluviométrie moyenne à excédentaire.

Ainsi, d'un point de vue général et par rapport à la moyenne des 10 dernières années toutes les stations sont excédentaires.

Quant aux résultats de la campagne agricole 2005-2006, les données prévisionnelles montrent que la campagne agricole est bonne.

La production brute prévisionnelle est estimée à 203.000 tonnes de céréales toutes confondues dont 75.547 tonnes de riz paddy en hivernage 2005 (contre 67.503 tonnes en 2004) et 69.280 tonnes de céréales dans le Diéri, Je restant étant constitué par les autres systèmes de production (bas-fond, walo, décrue contrôlée, contre saison froide).

HORIZONS : Plusieurs zones pastorales telles que le Gorgol, le Brakna, le Hodh El Gharbi connaissent depuis la fin de l'hivernage, des feux de brousse, quelles sont les mesures déjà prises pour protéger nos pâturages ?

Gandéga Sily : La bonne pluviométrie de cette année a effectivement permis d'avoir des pâturages abondants dans l'ensemble des zones agro-sylvo-pastorales. La fin des pluies et l'assèchement des pâturages les expose au risque de feux de brousses. Il faut savoir que ces feux sont la plupart du temps d'origine humaine.

Pour minimiser ces risques le département a pris les mesures suivantes :

Sensibilisation des populations à travers les autorités locales, les services techniques décentralisés du département, les associations des éleveurs, etc...

La notification des crédits aux walis pour un montant de 147.000.000 DM auxquels il faut ajouter l'effort consentis par les différents projets du département (Projet Maghama Décrue, PADEL, Biodiversité etc...)

Le programme de protection des pâturages porte sur 7251 Kml et/ou 17785 km développés de pare-feux sur l'ensemble de la zone pastorale. Ce programme sera mis en œuvre par les services techniques du département à l'exception des wilaya de deux Hodhs, de l'Assaba, du Guidimakha et du Gorgol confié à l'ENER suivant un contrat signé le 10 novembre 2005.

HORIZONS : Notre pays possède de grandes superficies emblavées mais dont l'exploitation est très réduite. Que comptez-vous faire pour faire exploiter ces terres afin de garantir notre autosuffisance alimentaire ?

Gandéga Sily : Je voudrais tout d'abord lever quelques équivoques que pourrait soulever votre question: Superficies emblavées veut dire superficies exploitées. Ceci étant, la bonne question pourrait être la suivante:

La Mauritanie dispose de grandes superficies aménagées (environ 40.000 ha collectifs et individuels confondus) dont le taux d'exploitation est faible (18.000 à 20.000 ha/an).

HORIZONS : Quelles sont les mesures envisagées par le département pour exploiter ces terres d'une manière efficiente en vue de contribuer efficacement à l'at-

teinte de l'auto suffisance alimentaire ?

Gandéga Sily : Grâce à la mise en œuvre de l'exploitation des grands barrages de Manantali et de Diama notre pays dispose d'un potentiel irrigable d'environ 135.000 ha. De ce potentiel seuls 40.000 ha ont été aménagés, les superficies emblavées bon an mal an varient entre 18.000 et 20.000 ha ce qui donne un taux d'occupation des périmètres de 45 à 50 %. C'est loin des objectifs recherchés qui se situent entre 130 et 150 % au moins.

HORIZONS : Alors, pourquoi ces 40.000 ha aménagés ne sont-ils pas entièrement exploités chaque année ?

Gandéga Sily : Les raisons sont multiples, mais la principale c'est qu'une bonne part de leurs surfaces est en mauvais état (40%) : elles sont donc abandonnées.

Ainsi, si l'on rapporte les emblavures aux superficies réellement exploitables actuellement en irriguées, le taux d'occupation se situe alors entre 75 et 83% ce qui est mieux mais toujours insuffisant.

Ce qui est prévu pour résoudre ce problème s'articule autour des domaines d'action suivants :

- améliorer la viabilité et la fonctionnalité des périmètres en les réhabilitant. Pour ce faire, tous nos projets visent actuellement à faciliter cette réhabilitation. Ainsi, le PDIAIM prévoit de réhabiliter 5.000 ha de petits périmètres collectifs et individuels d'ici à 2010. Par ailleurs, la réhabilitation des grands périmètres collectifs est également recherchée de façon active. Dores et déjà, la BID a donné son accord pour la réhabilitation du Projet de Maghama III, (776 ha) et de bonnes perspectives de financement sont en cours à travers la FAO dans le cadre du projet d'amélioration durable de la production sur les grands périmètres irrigués (PG I et II, Foun Gletta, CPB, R'kiz, et Bellara) soit 5.300 ha et la création de 300 ha pour les cultures de diversification. Dans le même ordre d'idée, le projet BID sis au Brakna prévoit la réhabilitation de 1.520 ha de petits périmètres et l'aménagement d'environ 150 ha nouveaux. Le projet d'Aménagement Hydro Agricole du Brakna Ouest (PAHABO) prévoit aussi d'améliorer les cultures de décrues grâce à des ouvrages de régulation qui permettront l'inondation régulière de 3.400 ha, et l'irrigation de 1.650 ha (à partir du curage de la boucle de Diou). En outre il réhabilite 110 ha de jardins maraichers au profit des femmes, prévoit des actions environnementales, le désenclavement des zones de productions, etc. Tous les autres projets à venir s'inscrivent dans la même logique.

Améliorer la productivité grâce au conseil rural qui se focalisera sur l'amélioration des techniques de production, la diversification

et l'intensification des cultures, l'appui aux activités agricoles des femmes et l'introduction d'activités génératrices de revenus en leur faveur, l'appui à la gestion durable et à la maintenance des exploitations.

Protéger les cultures contre les différents ennemis (sésamie, saurétiaux, criquet pèlerin, oiseaux granivores, divagation des animaux, etc...)

Renforcer le crédit agricole pour répondre aux impératifs de la productivité des périmètres;

Fournir une aide incitatrice pour alléger les charges des producteurs et favoriser la réhabilitation des périmètres et la diversification agricole.

Ces mesures permettront à moyen terme d'augmenter, sensiblement les superficies aménagées opérationnelles, d'améliorer la productivité et la production, d'augmenter les revenus des producteurs, etc.

HORIZONS : Est-ce que l'abandon des terres irriguées n'est pas lié au coût élevé des crédits agricoles et aux modalités de remboursement très sévère car, ne tenant pas compte des résultats des campagnes agricoles.

Gandéga Sily : L'abandon des

La SONIMEX a été un véritable secours pour les producteurs en matière d'approvisionnement en engrais.

périmètres irrigués est dû à plusieurs facteurs conjugués dont on peut citer :

- La dégradation des périmètres, due aux défauts d'aménagements notamment en ce qui concerne la plupart des périmètres privés;
- L'exiguïté des parcelles par ménage (0,2 à 0,5 ha sur les petits périmètres) et 0,5 à 1 ha sur les grands périmètres;
- Le surendettement des paysans qui ne sont plus éligibles au crédit;
- L'envasement de certains axes hydrauliques et l'envahissement par les plantes (typha);
- Le taux élevé d'intérêt du crédit;
- Le système de campagne unique qui au début était dû à l'impossibilité de faire deux campagnes par manque d'eau sur le fleuve et après par ce qu'il n'y a pas de système de crédit annuel pour deux campagnes. La subordination de l'octroi du crédit par le paiement du crédit antérieur exclu pratiquement les possibilités de double campagnes. L'insuffisance du matériel de travail du sol et de moisson est un facteur supplémentaire pour empêcher la double culture à grande échelle;
- Calamités naturelles et absence d'un fonds national de sinistre.

HORIZONS : Cette année la campagne agricole de l'irrigué a démarré avec beaucoup de retard en raison du manque d'intrants, notamment les engrais disponibles depuis quelques années par la SONIMEX dont les rapports

Le manque d'intrants et plus particulièrement celui des engrais est une cause infaillible de chute de rendement.

avec le monde rural ne sont pas toujours bons. Pour pallier cela, complexez-vous prendre des mesures pour distribuer en temps opportun ces produits par vos propres services ?

Gandéga Sily : Le manque d'intrants et plus particulièrement celui des engrais est une cause infaillible de chute de rendement. Il est donc indispensable que des mesures soient prises pour que ces intrants soient mis à la disposition des producteurs en quantité et en qualité et en temps opportun.

La SONIMEX a été un véritable secours pour les producteurs en matière d'approvisionnement en engrais. C'est face au constat des problèmes que rencontraient les producteurs pour disposer d'engrais qu'il a été fait appel à cette société. Il faut bien dire que pendant quelques années, l'approvisionnement en engrais s'est amélioré grâce à son intervention.

Cependant, les problèmes vécus durant cette campagne sont bien réels et avant la prochaine campagne d'hivernage, des mesures seront prises pour :

- approvisionner le marché en engrais en quantité et en qualité suffisantes, distribuer ces engrais dans les régions à temps,
 - assurer une gestion saine et transparente de ces engrais.
- En ce qui concerne l'implication de nos services dans la distribution des engrais, il y a lieu de signaler qu'ils n'ont pas pour vocation d'importer les intrants et que la politique de libéralisation qui a entraîné le désengagement de l'Etat de certaines activités est une orientation sur laquelle il n'est pas question de revenir. Toutefois, les services techniques resteront un rouage indispensable dans l'identification des bénéficiaires et l'évaluation de leurs besoins en intrants en fonction des superficies effectivement emblavées par les délégations, en collaboration avec la FAEM.

HORIZONS : M. le Ministre, les cultures sous pluie occupent une place importante dans la production céréalière du pays. Or, la plupart des actions de l'Etat en matière de lutte contre les prédateurs, sont dirigées vers les cultures irriguées. Quelles sont les mesures prises par votre département pour lutter contre les oiseaux granivores qui menacent actuellement les cultures sous pluie ?

Gandéga Sily : L'extension de l'agriculture pluviale est étroite-

suite de la 17

ment liée à la pluviométrie. Les superficies cultivées en Diéridi peuvent varier de 220.000 ha en année de bonne pluie à 50.000 ha en année déficitaire. Le potentiel en agriculture de décrue est de 139.100 ha dont 50% sont des terres inondables. Cette typologie connaît des contraintes majeures telles que: l'action des aléas climatiques, l'absence de technicité dans les travaux et la pression d'un ensemble d'ennemis de cultures tels que les criquets pélerins, les sautériaux, les oiseaux granivores et la sésamie. En ce qui concerne le criquet pélerin, une lutte préventive, appuyée par nos partenaires au développement est organisée chaque année sur l'ensemble du territoire national par l'envoi d'équipes de prospection et de lutte en début d'hiver.

Parmi les fléaux, les oiseaux granivores constituent une menace permanente pour les cultures céréalières.

La lutte contre ces prédateurs rencontre des difficultés majeures tant du point de vue technique que financier.

Techniquement, on se heurte à :

- la mobilité des cibles;
- l'inaccessibilité des zones;
- la conciliation entre la protection des végétaux et la préservation de l'environnement.

Financièrement :

- aux coûts élevés des produits de traitement, à l'insuffisance des moyens logistiques et financiers des équipes terrestres et aériens.

Il faut préciser que cette lutte est réalisée sur les moyens propres de l'Etat sans effort extérieur. Ces moyens sont effectivement insuffisants par rapport à l'ampleur du fléau et c'est la raison pour laquelle la priorité est donnée à la protection des cultures dans la vallée qui se caractérise par :

- l'existence de fortes concentrations d'oiseaux granivores comparativement à la zone pluviale; la grande taille des emblavures qui ne peuvent être protégées par les méthodes traditionnelles.

J'aimerais préciser que le dispositif de lutte a été renforcé cette année car il se compose de huit équipes de prospection - traitement dans les wilayas du Brakna et du Gorgol, appuyées par un avion de traitement et trois équipes assurant la coordination et la logistique. Par ailleurs, nous allons améliorer significativement la stratégie de lutte en 2006 en exécutant un programme de surveillance et de lutte durant toute l'année;

- en s'assurant de la participation des populations pour une vaste opération de lutte mécanique en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial exécuté sous forme de vivres contre travail;

- en renforçant la coopération avec les pays limitrophes sur le plan des échanges d'informations et de mise en commun des moyens de lutte.

Enfin je lance un appel aux

agriculteurs pour qu'ils contribuent à la réussite de la lutte notamment par :

- la poursuite des traitements traditionnels;
- la participation aux actions de prospection;
- la destruction du Typha qui sert de dortoirs aux oiseaux
- les pratiques culturales défavorables aux oiseaux (désherbage, cultural...)
- respect du calendrier.

En outre, je voudrais également parler des oasis et de l'importance de ce système de production oasien dans la vie des ménages. En effet ce système nourrit plus de 250.000 oasisiens. Les activités pratiquées dans les palmeraies sont la production des dattes, le maraîchage et l'élevage des ovins et caprins.

Les superficies occupées par le palmier d'après le dernier recensement du projet sont de l'ordre de 10.000 ha dont 70% sont localisés en Adrar et au Tagant.

Plus de 1,5 millions de palmiers dattiers sont recensés en Adrar, au Tagant, en Assaba et aux deux (2) Hodhs. Le rendement moyen varie entre 25 et 30 kg par arbre en année normale et 15 kg en année déficitaire. Ce qui reste faible dans tous les cas.

Rappelons que ce système de production se trouve confronté à plusieurs contraintes, dont: l'enclavement des zones de production, le déficit hydrique des nappes phréatiques, l'ensablement des zones de production, l'épuisement des nappes, le peu de technicité des pratiques phénicoles.

Le Programme de Développement Durable dans les Oasis (PDDO) qui vient de démarrer et qui cible 5 régions, où le sous-secteur oasien occupe une place économique importante, a pour objectifs :

- Le renforcement de la structuration engagée dans le cadre de la 2ème phase du projet et de la capacité des producteurs à travers l'affinement du cadre juridique et institutionnel mis en place et la consolidation du tissu associatif;
- Le développement des capacités productives des oasis à travers un programme de Recherche Développement (R.D) dans le domaine de l'agriculture et de l'économie de l'eau, la formation et la vulgarisation des producteurs et une gestion durables de l'environnement oasien et par la mise en place des infrastructures

de développement facilitant l'accès au marché; à l'eau et aux services publics, la mise en place des circuits de commercialisation par le développement des services financiers de proximité.

L'objectif principal était pour les phases antérieures de renverser la tendance à l'exode rural et d'améliorer les conditions de vie des populations dans ces zones.

Aujourd'hui le préoccupation

du gouvernement s'axe sur l'ancrage de ce sous-secteur à l'économie nationale et sur le développement des bases de production. Celles-ci souffrent encore d'une mauvaise gestion des ressources naturelles et d'un manque accru de technicité dans le domaine des productions phénicoles, maraîchères et de l'élevage.

HORIZONS : M. le Ministre, l'un des problèmes majeurs de l'élevage, est le manque criant de puits pastoraux or, pour une meilleure exploitation des pâturages, il faut nécessairement une bonne répartition territoriale des points d'eau. Est-ce qu'à travers les différents projets impliqués dans ce secteur, il est possible d'y remédier afin de limiter la transhumance?

Gandéga Silly : Le vrai problème de l'élevage n'est pas seulement le manque de puits pastoraux car plusieurs de nos projets tels que les Projets Elevege I et II ou le PADEL ont déjà réalisé plusieurs points d'eau dans les zones agro-pastorales du pays. Le problème se situe surtout au niveau de la gestion des eaux, la maintenance et l'entretien des infrastructures. De plus il y a lieu de créer une synergie des moyens mis en œuvre par le département avec ceux du Ministère de l'Hydraulique, en particulier en matière de concentration et de programmation, de réalisation des points d'eau sur la base des critères définis en commun comme la densité du cheptel, la production des forages... etc.

Rappelons que dans le cadre du projet élévation II, le département à réhabilité 54 puits pastoraux, construit 17 puits neufs et 6 forages équipés. Au niveau du PADEL 15 forages et 17 puits pastoraux seront réalisés. Au niveau du Brakna Ouest dans le cadre du projet qui vient de démarrer il est prévu la réalisation de 15 puits pastoraux. Au niveau du Projet Maghama Décrue, 17 puits pastoraux seront réalisés dans la zone d'El Atf Maghama et ARR et du surcreusement de 8 mares dans le cadre du projet qui vient de démarrer il est prévu la réalisation de 15 puits pastoraux. Au niveau du Projet Maghama Décrue, 17 puits pastoraux seront réalisés dans la zone d'El Atf Maghama et ARR et du surcreusement de 8 mares dans le cadre du projet qui vient de démarrer il est prévu la réalisation de 15 puits pastoraux. Au niveau du Projet Maghama Décrue, 17 puits pastoraux seront réalisés dans la zone d'El Atf Maghama et ARR et du surcreusement de 8 mares dans le cadre du projet qui vient de démarrer il est prévu la réalisation de 15 puits pastoraux.

Notez qu'une bonne partie de nos zones agro-pastorales sont situées sur des biseaux secs d'où la difficulté de création des points d'eau. Le département à travers nos projets et en particulier le PAD EL procédera au surcreusement des mares au niveau des Hodhs. De plus, on encouragera la fauche de la paille et son enrichissement à l'urée, par les organisations pastorales.

A l'avenir dans les zones de pâturages caractérisées par le déficit en eau, le département en collaboration avec le Ministère de l'Hydraulique mettra un programme visant à créer des bassins de rétention des eaux non seulement pour l'abreuvement du cheptel mais aussi pour la pratique du petit maraîchage rural.

HORIZONS : M. le Ministre, le sous-secteur de l'élevage joue un rôle important dans l'économie du pays.

Mais malheureusement les investissements qui lui sont

alloués paraissent insignifiants...

Gandéga Silly : "Insignifiant", le mot est un peu exagéré, mais il est vrai que depuis plus d'une décennie, l'élevage n'a bénéficié qu'au maximum de 10% du budget d'investissement alors qu'il participe à la formation du PIB jusqu'à concurrence de 25%. L'élevage a donc une place importante dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la croissance économique. 10% cela peut-être interprété comme insuffisant, mais n'oubliez pas, par exemple qu'il n'y a pas d'impôt sur le bétail.

Ainsi, les principaux objectifs du Gouvernement en matière de développement de l'élevage sont: (i) accroître la croissance du secteur de manière durable et redistributive, et (ii) réduire la vulnérabilité des ménages pratiquant l'élevage, conformément aux orientations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

Plus spécifiquement, il s'agit: (i) d'accroître la contribution du secteur à l'économie nationale; (ii) de valoriser les marchés porteurs, tout en permettant aux éleveurs d'y accéder durablement; (iii) de développer et améliorer les qualités sanitaires et commerciales des produits d'élevage; (iv) de pérenniser les systèmes d'élevages aptes à valoriser un milieu difficile (v) de faire sortir durablement de la pauvreté les ménages les plus vulnérables pratiquant l'élevage; et (vi) de réduire les effets néfastes de la sécheresse, en particulier au niveau des ménages les plus vulnérables du secteur de l'élevage.

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, l'action du Gouvernement portera sur les principaux axes stratégiques suivant: (i) le renforcement des capacités institutionnelle de gestion du secteur; (ii) le développement de l'accès au crédit et aux informations technologiques; (iii) la mise en place de filières de productions animales dynamiques et fortement structurées; (iv) le développement communautaire; (v) la promotion du secteur privé; (vi) la fiscalisation du secteur et la création d'un Fonds d'appui à la lutte contre la pauvreté; et (vii); la prévention et la gestion des effets néfastes des sécheresses.

Les mesures à mettre en œuvre sont:

- L'amélioration du cadre institutionnel et juridique,
- L'accès au crédit et aux informations technologiques,
- Le développement communautaire,
- Appui à l'investissement au développement du secteur privé,

La fiscalisation du secteur de l'élevage et l'appui spécifique aux ménages vulnérables. La prévention et la gestion des effets néfastes des sécheresses.

HORIZONS : M. le Ministre, notre environnement est menacé à la fois par la désertification et l'action de l'Homme notamment

les charbonniers. Quelle mesure entendez-vous prendre pour sauvegarder cet environnement?

Gandéga Silly : Dans le cadre de la protection des ressources naturelles et la lutte contre la carbonisation les mesures suivantes ont été prises:

- des instructions ont été données aux différents services techniques et aux administrations territoriales rappelant l'intérêt que représente la protection des ressources naturelles pour le pays et l'humanité entière tout en rappelant que l'exploitation forestière

Depuis plus d'une décennie, l'élevage n'a bénéficié qu'au maximum de 10% du budget d'investissement alors qu'il participe à la formation du PIB jusqu'à concurrence de 25%.

est interdite;

- la situation du stock de charbon issu de l'exploitation frauduleuse a été assainie au niveau des trois wilayas où il a été signalé;
- les populations et la société civile ont été à chaque fois mises à contribution pour la protection des ressources naturelles;
- le PAN/LCD a été élaboré et il sera bientôt réactualisé et soumis au Gouvernement pour adoption.

HORIZONS : Un dernier mot. M. le Ministre?

Gandéga Silly : Nous l'avons déjà dit, le secteur rural est un des principaux secteurs moteurs de notre économie mais que sa croissance demeure fragile en raison de sa dépendance des variations climatiques d'une part, et de la faible maîtrise des facteurs de production d'autre part. Cette situation du secteur est-elle inéluctable? Naturellement que non.

C'est pourquoi nous devons profiter du nouveau climat d'ouverture instauré depuis le 3 août 2005, climat qui a libéré les énergies, le savoir faire et les idées de notre peuple pour mener une réflexion approfondie sur les réalités, enjeux et perspectives de ce secteur vital pour le développement économique et social dans notre pays.

Mon département compte engager dans les meilleurs délais et en concertation étroite avec ses principaux partenaires dans ce domaine, cette réflexion à travers, une revue du secteur qui nous permettra tous ensemble, administrations, société civile au sens large, secteur privé, personnalités indépendantes, chercheurs, organisations des agriculteurs et des éleveurs, citoyens non organisés etc... de procéder à une relecture des stratégies, politiques et interventions du secteur.

Je suis convaincu que les résultats qui seront issus d'un tel processus nous permettront de proposer au Gouvernement les solutions les plus appropriées pour sortir ce secteur vital de sa léthargie, loin des intérêts partisans et des passions qui ont toujours gêné la réflexion autour de ce secteur. ●